

RÈGLEMENT DU CONCOURS "JEUNES TALENTS"  
organisé par l'association Sainte Quitterie de Laspeyres dans le cadre de son festival  
"Rencontres"  
19 mai 2019

Le concours des "Jeunes Talents" est ouvert aux élèves des écoles de musique associatives, communales, intercommunales et des conservatoires à rayonnement municipal et départemental. Il se déroulera en public.

L'organisateur du concours est l'Association Sainte Quitterie de Laspeyres. Ayant pour objet de dynamiser et faire vivre par le biais d'activités culturelles le patrimoine du village de Fourcès.

### **Article 1: Candidatures**

Le concours des "Jeunes Talents" du Festival Rencontres de Sainte Quitterie est ouvert aux candidats :

- âgés de 10 à 18 ans au 1er mai 2019
- inscrits dans une des structure décrite ci-dessus

### **Article 2 : Le choix des candidats et déroulements du concours**

**2.1** Le candidat présentera une oeuvre de son choix n'excédant pas 10 minutes. Le contenu de la prestation est entièrement laissé au libre choix du candidat. Il a la possibilité de venir jouer en groupe n'excédant pas 3 personnes. Si besoin est, une accompagnatrice piano sera mise à disposition. L'accompagnement CD n'est pas permis.

**2.2** Déroulement sur une journée : matin, répétitions sur place avec accompagnement. Après-midi, déroulement du concours à partir de 16h00. A l'issue, remise des prix aux lauréats.

**2.3** Le concours se déroulera le dimanche 19 mai 2019 à :  
Eglise de Sainte Quitterie  
Hameau de Laspeyres  
32250 Fourcès.

### **Article 3 : inscription (pièces à fournir)**

**3.1** Le candidat doit retourner la **fiche d'inscription** avant le **30 avril 2019 INCLUS**, le cachet de la Poste faisant foi à :

Concours des Jeunes Talents  
Joël Lassus  
8, chemin de la Terrasse  
32100 CONDOM

**3.2** Cette fiche d'inscription devra être accompagnée d'un **règlement de 15€** à l'ordre de l'association Sainte-Quitterie de Laspeyres

**3.3** Le courrier devra être accompagné d'une **photocopie de l'oeuvre jouée** ainsi que celle de **l'accompagnement** si nécessaire.

#### ***Article 4 : le Jury***

**4.1** Le jury composé de personnalités qualifiées du monde culturel, permet de garantir la qualité artistique des Lauréats du Concours.

**4.2** Le jury est souverain dans les décisions qu'il prend.

#### ***Article 5 : engagement du candidat***

**5.1** Les frais de voyage, d'entretien sont à la charge du participant.

**5.2** En cas de litige, le texte du règlement sera pris en considération

**5.3** La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

**5.4** Les résultats seront donnés à l'issu du concours et publiés ensuite sur le site de l'association.

#### ***Article 6 : les récompenses du concours***

Le concours se voit doté de 3 prix :

- Un prix de "Maîtrise Instrumentale"
- Un prix de "Musicalité"
- et enfin un prix "Coup de Coeur" du jury.

Ces prix seront sous forme de bons d'achats disponibles chez nos différents sponsors.

## Fiche d'inscription au concours des "Jeunes Talents" 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Age : ..... Sexe : M  F

Lieu-dit/Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Adresse mail : .....

Ecole de musique fréquentée : .....

Instrument : .....

Nom du professeur : .....

Oeuvre jouée : .....

Toute demande illisible sera renvoyée - Merci de joindre les frais d'inscriptions (Cf. règlement)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je, soussigné, donne droit à l'utilisation de mon image et/ou enregistrement.

Fait à : ..... le .....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

N'oubliez pas de joindre une photocopie de l'oeuvre jouée, partie séparée et partition.